

**Association St-Maurice
d'Etudes Militaires**

SERVIR

SERVIR



Bulletin 2005

www.asmem.ch

Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires
Case Postale 25
1890 St-Maurice

www.asmem.ch

COMITÉ

- ◆ Structure et responsabilités 4

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

- ◆ Expliquer et convaincre 5

DE LA GARNISON DE ST-MAURICE À LA BRIGADE DE FORTERESSE 10

- ◆ Réflexions sur le besoin d'un tel ouvrage 7
- ◆ Présentation à Martigny 9

FORT DE SCEX-CINDEY

- ◆ Architecture patrimoniale 12
- ◆ Réflexions tactiques sur le secteur du Chablais 15
- ◆ Espionnage 20
- ◆ Liste des officiers 1952 à 1994 25

VOYAGE 2005

- ◆ En Suède 29

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

- ◆ Compte rendu 32

DIVERS

- ◆ Activités 2006 et voyage en Chine 36
- ◆ Cotisations 38

COMITÉ

[Président](#)

Commandant de Corps Luc FELLAY

[Vice-présidents](#)

Colonel EMG Dominique ANDREY

Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA

[Secrétariat](#)

Sergent Charles RIGHETTI

[Finances](#)

Lieutenant-colonel Marc GIRARD

[Recherches](#)

Maurice LOVISA

[Bibliothèque / Vente](#)

Lieutenant-colonel Serge MONNERAT

[Voyages](#)

Lieutenant-colonel EMG Christian BÜHLMANN

Capitaine Philippe BOSSEY

[Relations / prospections](#)

Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA

Colonel Alexandre MORISOD

[Webmaster](#)

Lieutenant-colonel EMG Christian BÜHLMANN

[Bulletin](#)

Lieutenant-colonel Pascal BRUCHEZ

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

EXPLIQUER ET CONVAINCRE

Dire aujourd'hui que notre armée de milice évolue est vraiment peu dire ! Notre armée suisse vit, depuis quelques décennies, à un rythme effréné d'évolutions, voire de révolutions. Armée 61, 95, XXI, horizons 2008-2011...

Tous ces changements sont certes rendus nécessaires par l'adaptation de notre instrument de défense à la donne géo-politique de l'heure mais aussi par les contraintes financières de la Confédération. Tous ces changements entraînent de l'insécurité, génèrent de l'incompréhension. Les citoyennes et citoyens suisses ont quelque peine à comprendre.

Nous avons le devoir d'explicitier. Nous avons, avec notre Association, à aller au-delà de nos objectifs - à savoir l'histoire et la mise en valeur de nos anciennes fortifications. Nous nous devons de suivre l'évolution de notre armée, d'en comprendre les nouvelles missions, structures et organisation, d'en partager les défis, d'une part. Mais d'autre part, nous devons sortir de nos frontières, aller à la rencontre d'autres pays, d'autres cultures militaires. Nous devons être surtout des ambassadeurs du changement : nous avons à expliquer, à convaincre. Belle et indispensable tâche !

Nous le faisons - et nous continuerons à le faire ! Pour preuves, nos activités.

- Ainsi l'an dernier, année de notre 30e anniversaire : notre journée de fête à Savatan et à Aigle, notre voyage en Roumanie à la découverte d'un pays membre de l'OTAN, la troisième réédition de notre ouvrage de base de René Rodolphe, l'édition du livre "De la garnison de Saint-Maurice à la brigade de forteresse 10", ce fantastique travail d'équipe sous la direction du Lt colonel Jean-Jacques Rapin et son vernissage au cœur de la Fondation Gianadda à Martigny.
- En cette année 2005, nos activités sont déjà nombreuses et riches. Notre assemblée générale sur la place d'arme de Bière et la visite des simulateurs et notre tout récent voyage en Suède - lire le reportage dans le présent bulletin.
- Pour l'année à venir, nous allons poursuivre ce chemin fait de découvertes et de rencontres. Votre Comité prévoit ainsi des visites au Centre d'instruction mécanisée de Thoune et auprès de la Patrouille des Glaciers.

Nous ne saurions cependant oublier les origines de notre Association.

Si le bulletin 2004 n'a pas paru (il avait été remplacé par l'envoi du fascicule de Jean-Jacques Langendorf consacré au Général Henri Guisan), l'édition 2005 se penche notamment sur notre cœur de compétence historique : le combat dans les secteurs fortifiés avec un regard sur les forts de la Galerie du Scex et de Cindey.

Activités nombreuses et très suivies, édition d'un livre avec un record de ventes, effectif de nos membres en hausse régulière (nous comptons aujourd'hui plus de 230 membres) : que de beaux témoignages de la vivacité et du succès de notre Association ! Un résultat que nous devons à l'engagement dévoué du Comité comme à l'enthousiasme participatif de tous nos membres !

Soyez-en tous remerciés !

Les temps ne sont pas faciles. Nous devons resserrer les rangs et poursuivre nos efforts pour expliquer et convaincre notre politique de défense : notre armée de milice le mérite !

Commandant de corps Luc FELLAY

Président de l'Association
Saint-Maurice d'Etudes Militaires



DE LA GARNISON DE ST-MAURICE À LA BRIGADE DE FORTERESSE 10 (1892-2003)

RÉFLEXIONS SUR LE BESOIN D'UN TEL OUVRAGE

Les raisons qui ont conduit à cette réalisation sont fort variées, mais toutes aussi valables les unes que les autres.

La première, majeure, c'est que la dissolution de notre brigade, au 31 décembre 2003, si elle offrait une opportunité unique de retracer les grandes lignes de son histoire et de sa mission, impliquait aussi un devoir moral évident, celui de saluer les efforts consentis par le pays et par tous nos prédécesseurs, quel que soit leur niveau hiérarchique, pour que Saint-Maurice devienne l'une des trois grandes forteresses suisses.

Il se trouve que l'Association St-Maurice était particulièrement indiquée pour mener à bien cette tâche civique et militaire. Tout l'y préparait, les nombreuses publications déjà réalisées, le crédit dont elle jouit en Suisse et à l'étranger, et surtout la raison d'être qui a conduit à sa création en 1974 - à savoir, mettre en évidence la richesse de notre patrimoine fortifié.

Le moment choisi, outre son caractère impératif né de la dissolution de la brigade, s'imposait encore pour deux raisons. Pendant des décennies, le maintien du secret concernant nos forteresses a été une règle absolue. (Il faut une dose peu commune de naïveté ou de mauvaise foi pour ne pas comprendre, qu'à l'époque, c'était une question de vie ou de mort pour nos ouvrages). Or tout à coup, ce secret était levé ! Des interrogations légitimement posées des années durant trouvaient ainsi leur réponse, d'autant plus que notre publication apportait une documentation qui n'avait jamais été aussi complète dans un domaine resté très sensible.

La seconde raison est une réponse encore, claire, objective et fondée, sans vaine sensiblerie ni plaidoyer larmoyant sur un passé révolu, adressée aux "relecteurs" de notre histoire et à leurs allégations, qui portent des jugements inacceptables, voire scélérats, sur les décisions prises alors - tout dernièrement encore sur la légitimité du Réduit national, dont chacun sait qu'il était basé sur la capacité de résistance de nos trois grands môles fortifiés de Sargans, du St-Gothard et de St-Maurice !

Ce faisant, le livre est arrivé à point nommé. Au moment de l'ouverture de certaines de nos forteresses au public - Cindey, Le Scex ou Champex - il a pu être mis en vente, à la disposition des guides et des visiteurs. Plus encore, dépassant nos frontières, cette possibilité est maintenant offerte, par exemple à l'entrée du fort du Schoenenbourg, (40'000 visiteurs par an) dans la Ligne Maginot, et - surpêche honneur ! - au château de Bazoche, demeure de Vauban, à deux pas de Vézelay ...

La rédaction de l'ouvrage, collective, a été achevée dans un temps très

court, pratiquement en moins d'une année. Et cela avant tout parce que chacun des auteurs avaient, à des titres divers, occupé des charges dans la brigade qui leur ont permis d'en connaître le détail de son organisation et de son fonctionnement.

Rétrospectivement, ce délai si serré - mais tenu ! - a été un bienfait pour le livre. Il est sorti de presse alors que la fin de la forteresse de St-Maurice était encore dans tous les esprits. Une année plus tard, les choses eussent été très différentes, car l'oubli avait déjà commencé son oeuvre ...

Présenté le 3 décembre 2004, dans le cadre prestigieux de la Fondation Gianadda, à Martigny, le succès du livre a dépassé les prévisions les plus optimistes, puisqu'en fin d'année déjà, plus de 1000 exemplaires étaient écoulés. Ce succès doit beaucoup à des conditions de réalisation exceptionnelles, en particulier, outre le soin apporté à la confection du livre par le Centre Rhodanien d'Impression, de Martigny, aux prises de vue très originales et d'une haute qualité artistique des régions fortifiées et des ouvrages (vues intérieures et extérieures) d'un jeune photographe, Leo Fabrizio, et au graphisme avisé et souple d'Olga Fabrizio. L'élégance et l'attrait certains du volume ne sont sans doute pas étrangers à son succès au-delà d'un lectorat spécifique.

On le voit, on le sent. Cet acte prenait ainsi tout son sens, comme un hommage légitime des hommes d'aujourd'hui à ce lieu mythique et à tous ceux qui, au travers des âges, lui ont consacré leur forces, leur intelligence, voire leur vie.

Lieutenant-colonel Jean-Jacques RAPIN

Président d'honneur

Ce livre peut faire l'objet d'une commande sur notre site internet.

www.asmem.ch, sous la rubrique « publications »

Les commandes peuvent aussi être à adressées par écrit à :

Association Saint-Maurice d'Études Militaires

Case postale 25

CH - 1890 St-Maurice

Ou par mail shop@asmem.ch

DE LA GARNISON DE ST-MAURICE À LA BRIGADE DE FORTERESSE 10 (1892-2003)

PRÉSENTATION À MARTIGNY

Le 15 février 1946, le colonel-brigadier Marcel Tardent, qui venait de reprendre le commandement de la Brigade de montagne 10, adressait à ses nouveaux subordonnés un ordre du jour dans lequel il disait notamment : "Mon vif désir est de conserver à la Brigade romande du Rhône son caractère de foyer de culture des vertus militaires dans ce qu'elles ont de plus élevé car c'est à ce prix que nous servirons le pays le plus utilement."

On peut se demander pourquoi le brigadier Tardent avait éprouvé le besoin de baptiser ainsi l'illustre brigade de montagne qui sortait du service actif auréolée d'un grand prestige. Je pense qu'il voulait mettre en évidence deux caractéristiques qui ne ressortaient pas de l'appellation officielle : premièrement la solidarité cantonale, ensuite le lien avec le ou les pays du Rhône. Et en parlant d'un foyer de culture, il soulignait la nécessité de conserver l'héritage moral que constituaient l'esprit de corps de la Brigade de montagne 10 et son attachement aux traditions montagnardes. Le fait est que, au lieu d'intituler l'ouvrage que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui "De la Garnison de St-Maurice à la Brigade de forteresse 10", nous aurions pu lui donner comme titre "La Brigade romande du Rhône".

Je m'explique : L'ordre du jour du Brigadier Tardent date de 1946. Cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1951, la Brigade de montagne 10, pour pouvoir être engagée sur le Plateau, conformément à la nouvelle doctrine opérative de l'armée, est allégée et carrément démembrée: elle ne conserve que ses éléments mobiles, c'est-à-dire deux régiments d'infanterie de montagne et les troupes d'appui et de soutien nécessaires. Quant à ses éléments stables, à savoir la couverture frontrière, les fortifications et les troupes territoriales, ils sont transférés dans une nouvelle grande unité, la Brigade de forteresse 10.

C'est cette nouvelle formation qui allait désormais assumer le rôle de "Brigade romande du Rhône" : brigade elle était par sa constitution organique, romande elle restait par sa base de recrutement et rhodanienne elle demeurait par sa mission et son ancrage géographique.

Nouvelle étape en 1961. La réorganisation intervenue cette année-là enlève à la Brigade forteresse 10 ses troupes territoriales mais ne change pas sa vocation de "Brigade romande du Rhône". Elle continuera à s'appeler officiellement Brigade de forteresse 10 pendant plus de quarante ans.

La période inaugurée en 1995 est le chant du cygne. Amaigris mais encore

vigoureuse, la brigade vit ses derniers jours. Elle meurt debout en 2003. Une croix est érigée à sa mémoire à l'entrée du défilé de St-Maurice qu'elle avait pour mission principale de barrer.

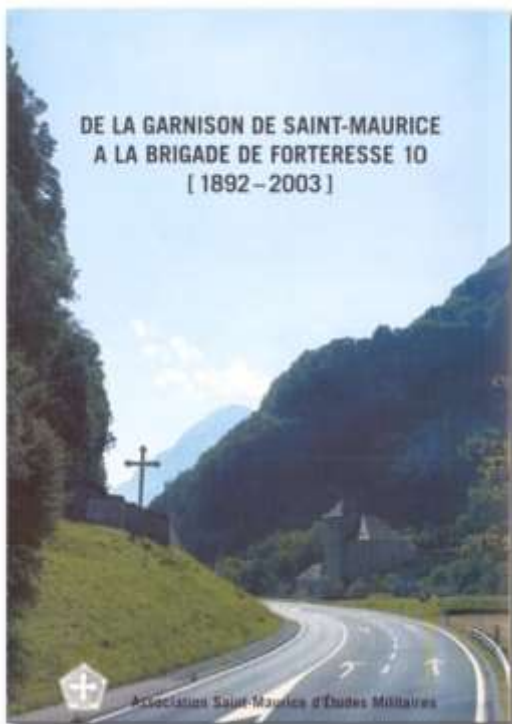
Ainsi s'est achevée l'histoire commencée en 1892 par la construction des forts de Dailly et de Savatan et en 1894 par la création de ce qui deviendra la Garnison de Saint-Maurice. Conçue dès l'origine comme une unité d'armée indépendante, cette garnison était véritablement la première "Brigade romande du Rhône": elle aussi était faite pour mener un combat interarmes à son échelle, elle aussi se recrutait dans les cantons romands, elle aussi dominait le pays du Rhône. Il y a donc une continuité évidente entre la Garnison de St-Maurice et la Brigade de forteresse 10. Cette continuité justifie le titre que nous avons finalement retenu : "De la Garnison de St-Maurice à la Brigade de forteresse 10".

Voilà pour le titre. Quelques mots sur le contenu.

Nous avons pour ambition non pas de retracer dans toutes ses péripéties une histoire longue d'un siècle mais plutôt de l'éclairer et de l'illustrer sous plusieurs aspects :

- d'abord bien sûr en décrivant l'effort persévérant qui, partant de Dailly et de Savatan, a étendu le domaine fortifié au nord jusqu'au Lac Lemman et au sud jusque dans les Dranses;
- ensuite en décrivant l'évolution de l'armement qui a trouvé son aboutissement dans les tourelles automatiques de 15 cm;
- enfin en décrivant l'organisation des troupes chargées de défendre ce vaste secteur.

Ce dernier point mérite un bref commentaire.



Jusqu'à maintenant, les études consacrées à nos places fortes ont privilégié la technique. Elles ont mis l'accent sur le travail de fortification pour lui-même. Hormis les recueils de souvenirs des mobilisations et le remarquable ouvrage "De la brigade à la division de montagne 10" paru en 1971, elles ont laissé dans l'ombre les troupes.

Cela est particulièrement vrai de la Garnison de Saint-Maurice à telle enseigne qu'on a pu la considérer simplement comme l'occupante des forts de Dailly et de Savatan alors qu'il s'agissait en réalité d'un groupement combiné à forte composante d'artillerie quant à ses moyens mais à dominante d'infanterie quant à ses effectifs, comme la Garnison du Gottard était une véritable division de montagne. C'est cette image d'une troupe confinée dans ses forts que nous avons cherché à corriger en montrant notamment des ordres de bataille et en expliquant leur genèse, libérés que nous étions des servitudes du maintien du secret.

Il est vrai que les ordres de bataille sont des squelettes sans chair. Pour leur donner vie et substance, il aurait fallu décrire plus en détail les premiers pas de la Garnison, sa croissance, les problèmes et les progrès de l'instruction, évoquer les conflits de personnes et les frictions avec l'administration, faire revivre les périodes de mobilisation, retracer les carrières des principaux cadres. Mais le temps et les moyens disponibles nous ont imposé des limites.

Ce livre n'est pas un ouvrage d'histoire militaire à prétention scientifique. Il n'est pas non plus un mémorial plein de souvenirs et de nostalgie. Il se tient en quelque sorte sur la ligne de partage des deux domaines.

Certes, nous aurions bien voulu qu'il s'insère dans une réflexion au seuil d'un nouveau développement de la stratégie en matière de fortification. Mais nous en sommes bien loin. La stratégie, et avec elle Armée XXI, a pris un tout autre chemin. Nos camarades d'aujourd'hui considèrent peut-être qu'il est vain de faire revivre un passé complètement révolu. Mais ce passé appartient à l'histoire et mérite à ce titre de subsister dans la mémoire collective du pays et dans les mémoires individuelles de tous ceux pour qui la notion de patrie a encore un sens.

En fortifiant cette mémoire, nous espérons contribuer à entretenir le foyer de culture des vertus militaires dont Marcel Tardent souhaitait le maintien dans le pays rhodanien.

Colonel EMG Pierre ROCHAT

ARCHITECTURE MILITAIRE ET PATRIMONIALE À ST-MAURICE.

VISITES DANS LES SECRETS D'AGAUNE.

Tout au long de l'été, la fondation forteresse historique de St-Maurice a eu le privilège de recevoir dans ses cavernes plusieurs membres de l'ASMEM. Ces rencontres ont permis une approche historique et anecdotique sur l'importance de ce passage obligé de la Cluse qui fut frontière, lieu de commerce, réduit, axe pédestre, axe routier et ferroviaire.

Des visites privilégiées, c'est sans aucun doute le fort du Scex qui tient la vedette.

La visite de ce patrimoine débute au pied du château de St-Maurice qui a été conçu comme un poste frontière. La Promenade jusqu'à la grotte aux fées est l'occasion de rappeler l'influence prépondérante que le Général Guillaume-Henri Dufour a joué et nous pouvons admirer les vestiges de son système de défense.

Depuis la grotte, c'est une marche de 45 minutes qui nous conduit à la forteresse du Scex, dans des galeries naturelles et artificielles. Cette forteresse couvre toute la période de l'architecture militaire de 1911 à nos jours. Elle fut tour à tour, flanquement de Savatan et Dailly, couverture de feu pour la rocade du Courset et poste de commandement.

C'est une chance de pouvoir apprécier à l'échelle un sur un l'évolution de cette réalisation. Élément rare dans les forteresses visitables, les extérieurs sont accessibles, ce qui nous permet d'apprécier le panorama exceptionnel du défilé de St-Maurice. Au point de vue de sa conception et particulièrement en raison de son passé, le fort du Scex a conservé des volumes remarquables. La chambre à coucher de 120 lits, pour ne citer que cela, est vraiment exceptionnelle.

TROIS GÉNÉRATIONS DE FORTIFICATIONS AU DÉFILÉ DE ST-MAURICE

Le château a été bâti par étapes lors des guerres de Bourgogne, à partir de 1476, et ceci, lorsque St-Maurice conquis par les Hauts-Valaisans devint frontière avec la Savoie et Berne.

En 1831, sous la pression d'un nouveau risque de conflit européen, la Suisse se prépare à faire respecter la neutralisation du passage. Des fortifications bastionnées sont alors élevées au défilé, pour tenir le pont du Rhône, selon les plans du futur Général G-H Dufour.

Lorsque dans les années 1880 apparaît l'obus explosif chargé à la mélinite, les fortifications élevées en 1831 devant St-Maurice sont dévalorisées et doivent être remplacées. En 1892 commence la construction sur la rive droite du Rhône des forts de Savatan et Dailly.

Rapidement se révélera le besoin de protéger ces deux ouvrages par des canons tirant en flanquement. On placera tout d'abord des canons et des munitions sur la terrasse de l'Ermitage situé dans la falaise de Vérossaz puis, en 1911, commencera le percement de la "Galerie du Scex" armée de quatre canons de 7,5 cm

Le fort de Cindey a lui été construit durant la deuxième guerre mondiale, entre 1941 et 1946. Il reprend en quelque sorte la mission du château puis des fortifications Dufour, dans le cadre d'un système de fortifications cohérent, comprenant notamment les grands forts de Dailly, Savatan, Scex, construits à partir de 1892.

Les forts de Scex et Cindey sont ouverts au public. www.forteresse-st-maurice.ch



RÉFLEXION EN RAPPORT À L'ARCHITECTURE PATRIMONIALE.

Que faire de ces édifices abandonnés par les militaires et livrés à un Etat ou à une ville qui n'a souvent pas les moyens de les restaurer ou qui se trouve dans l'impossibilité de leur trouver un nouvel usage ?

Remettre en son état initial ou réaffecter à un autre usage, figer le passé en le restituant ou donner une autre vie, en réanimant ?

L'important est de faire vivre le patrimoine et d'exalter son rôle culturel. C'est un peu le défi que les membres de la forteresse historique se sont fixés.

La cluse de St- Maurice est porteuse de 500 ans d'histoire de la fortification. Cet ensemble fortifié nous incite à mettre en œuvre une pédagogie rendant accessibles et lisibles les pages d'histoire auxquelles ils se réfèrent, les techniques utilisées, les modes de vies auxquels ils correspondent, bref mettre en rapport un site, un programme, une architecture.

C'est ici que le rôle du tourisme transformant les fortifications en musées vivants de la mémoire et de l'histoire prend toute sa valeur.

Cependant, cet apport touristique pose clairement le dilemme entre une exploitation rentable de ces monolithes souterrains et leur transformation en conservatoire, car les deux solutions sont incompatibles.

« Les sites fortifiés sont indéniablement un des atouts de notre développement touristique, notamment dans les régions de l'Est de la France et des Alpes, moins bien partagées que d'autres en matières de patrimoine, de soleil ou de plage »¹

L'architecture militaire laisse parfois dans le paysage de lourdes traces des luttes menées pour construire et maintenir l'unité nationale. A Saint-Maurice comme ailleurs, le paysage est indissociable de l'histoire. La richesse de cette portion de terrain qui offre un ensemble patrimonial de plus de 500 ans d'architecture militaire est exceptionnelle en Suisse. Sa conservation et sa mise en valeur s'impose à tous, à commencer par l'Etat et les collectivités locales.

On ne peut que se féliciter de la prise de conscience récente mais, il reste encore énormément à entreprendre. Il y a urgence, car le vieillissement des équipements non entretenus est rapide et les spécialistes chargés de leur maintenance et disposant du savoir faire disparaissent peu à peu. En tout état de cause, une protection, même limitée, devient une nécessité.

La renaissance du patrimoine militaire constitue un outil remarquablement efficace de compréhension de notre histoire et de notre territoire. Dans notre mémoire collective, il participe à la formation de notre identité. Sa sauvegarde et sa mise en valeur n'en sont que plus indispensables. Il est de notre devoir, à nous membres de l'ASMEM, de transmettre aux générations futures un patrimoine de qualité.

Alors, ... Engagez-vous !

Lieutenant-colonel Pascal BRUCHEZ

¹Alain Montferrand, La pierre d'angle n° 24, décembre 1998

RÉFLEXIONS TACTIQUES SUR LE SECTEUR DU

Dans la région de Saint-Maurice, le Chablais a toujours constitué à la fois un casse-tête et un défi pour les différents commandants qui ont eu à y concevoir un dispositif défensif. Cette difficulté se répercutait depuis l'échelon de la brigade de forteresse jusqu'à celui de la compagnie. Combien de cours tactiques n'ont-ils pas été consacrés à la recherche de la solution miracle... ?

Ce secteur était réputé "terrain à chars" et créait de nombreux soucis aux formations d'infanterie chargées de s'y battre.

Outre les options et préférences légitimes des commandants successifs, l'évolution des armements disponibles a joué un rôle marqué dans la modification des différents choix opérés.

En application du principe "le terrain commande, le feu décide!", cette petite réflexion essaie de mettre en relation les constantes du milieu, l'évolution des armements et les conséquences sur les choix tactiques.

UN PEU DE GÉOGRAPHIE MILITAIRE

Le Chablais est situé sur l'axe du Grand-St.Bernard. Cette transversale alpine représente, entre Martigny et Aoste, le passage Nord-Sud le plus court de toute la chaîne des Alpes. Complété par le Simplon - passage plus long mais dont la capacité est supérieure -, cet axe est quasiment incontournable dans le cadre d'une opération militaire visant à relier le Piémont et la Franche-Comté.

Cette transversale connaît un passage obligé: Martigny. Si l'on laisse de côté le débouché de Chamonix, ce passage obligé se prolonge au nord jusqu'au défilé de St.Maurice. Le Chablais forme l'entonnoir qui y canalise, depuis le nord, tous les itinéraires en direction du sud.

Le Chablais représente également la seule possibilité de contourner le lac Léman par l'est, soit par un suivi des rives, soit dans un mouvement plus ample cependant limité au sud par la dorsale principale des Alpes.

Le Chablais est aussi, hormis la cuvette de Bulle, le seul secteur de l'ouest des Alpes suisses permettant de pénétrer dans le réseau des vallées et cols préalpins.

Il ne faut pas négliger de plus qu'une perte de liberté de manœuvre dans le Chablais signifie non seulement la coupure de la transversale alpine, mais également la coupure presque totale du Valais d'avec le reste de la Suisse.

Le Chablais est une plaine de 20 km de long par environ 5 km de large. Le Rhône, d'une largeur moyenne de 40 m, coulant de St.Maurice en direction du lac Léman, en constitue l'épine dorsale et la sépare longitudinalement, par le milieu, jusqu'à la hauteur de Versvey où un brusque virage le fait buter à droite puis à gauche en coupant transversalement la plaine.

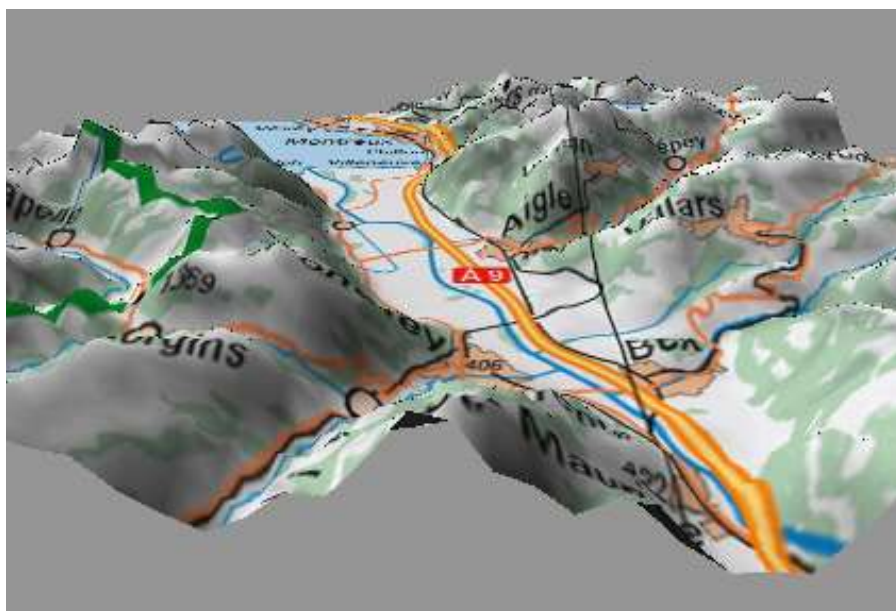
Il faut ajouter à cette première coupure transversale la présence de la colline de St.Triphon qui coupe une deuxième fois la plaine dans sa profondeur. La Grande Eau, la Gryonne et la Vièze sont des cours d'eau qui constituent égale-

ment des coupures transversales, de moindre importance toutefois.

Ces coupures sont complétées par de nombreux plans d'eau (nappes phréatiques consécutives à l'extraction des graviers) et d'importantes zones bâties, qui limitent les possibilités de contournement.

La caractéristique majeure de cette plaine est cependant son nombre limité d'accès:

- à l'est, la vallée de la Grande Eau en direction de Le Sepey et des cols des Mosses et du Pillon offre la seule route d'une certaine capacité, traversant obligatoirement la zone bâtie de Aigle;
- au sud-est, les hauteurs de Ollon-Bex autorisent plusieurs itinéraires qui cependant tous traversent des zones bâties et qui sont canalisés au col de la Croix, débouchant à nouveau dans la partie supérieure de la vallée de la Grande Eau;
- au sud, le défilé de St.Maurice concentre le passage du Rhône, de l'autoroute A9, de la ligne CFF à double voie et de deux routes cantonales, sur une largeur d'environ 200 m;
- au sud-ouest, le val d'Illiez donne un débouché sur la Haute-Savoie par le Pas de Morgins, avec une seule route de capacité limitée;
- à l'ouest, plusieurs petits passages préalpins relient le Chablais au Val d'Abondance sans toutefois offrir de capacité intéressante;
- au nord-ouest, en direction de Evian, les itinéraires sont serrés entre le lac



Léman et les pentes raides du Grammont; la route cantonale, la voie CFF et une route forestière doivent en plus traverser les zones bâties du Bouveret et de St.Gingolph;

- au nord, les itinéraires sont également serrés entre le lac et les Rochers de Naves, à la hauteur de Chillon; la route cantonale, la voie CFF, la A9 et une route forestière doivent aussi traverser les zones densément bâties de Villeneuve, Veytaux et Montreux.

Même si la plaine du Chablais donne l'impression d'être un terrain propice aux formations mécanisées, il faut reconnaître que les mouvements de grande ampleur y sont moins facile qu'il n'y paraît au premier regard, que sa capacité d'absorption est limitée, et surtout que les possibilités d'y entrer ou d'en sortir sont réduites à quelques endroits précis.

On comparera donc volontiers ce secteur à une baignoire: celui qui maîtrise les robinets et les écoulements décide de la quantité d'eau qu'elle contiendra, et partant de sa qualité!

PREMIÈRE ÈRE: LE CANON ANTI-CHARS

Le canon anti-chars de 9 cm ou le canon anti-chars sans recul de 10,6 cm peuvent tirer jusqu'à 600 m. Ils ne peuvent combattre qu'un seul objectif à la fois. Il ne saurait donc être question de chercher à intercepter l'adversaire mécanisé et blindé en terrain découvert, ni là où il pourrait déployer plusieurs chars simultanément. La plaine du Chablais présente par ailleurs des distances de visées supérieures à cette distance de tir, ce qui crée une totale inégalité dans les chances de duel entre le blindé et l'arme anti-chars.

La solution pour le défenseur consiste donc à ne pas s'aventurer dans la plaine et à se concentrer sur les voies d'accès: les véhicules blindés y sont condamnés à progresser en colonne, et peuvent être détruits l'un après l'autre.

Le dispositif tactique est alors constitué d'une série de barrages et de points d'appui d'infanterie placés sur les itinéraires d'entrée et de sortie.

Ces tronçons sont largement pourvus d'obstacles (ouvrages minés, barricades) qui permettent d'arrêter l'adversaire pour pouvoir le prendre plus facilement sous le feu. Des positions permanentes (abris et fortins) sont disponibles.

Le dispositif est cependant fort distendu, découpé en petits éléments qu'il est difficile de déplacer ou de renforcer en cas de nécessité.

On maîtrise cependant la "baignoire": les robinets d'entrée peuvent être fermés, et, si l'un d'eux vient à avoir une fuite, l'intrus peut toujours être intercepté à la sortie!

DEUXIÈME ÈRE: L'ENGIN FILOGUIDÉ ANTI-CHARS

Avec l'apparition des systèmes anti-chars filoguidés de type Dragon, au début des années 1980, la portée s'allonge sensiblement (1000 m), l'efficacité contre les blindages est accrue, et la densité de feu peut être augmentée. Cette portée supplémentaire permet de tenter un duel à chances égales avec les chars, et devient

trop longue pour être utilisée de manière rentable dans les passages étroits.

Le défenseur peut donc se permettre de descendre dans la plaine, mais il n'est pas question d'affronter les blindés de front. Il faut donc choisir des emplacements où il est possible de tirer transversalement dans la plaine, sans que la distance de visée ne soit supérieure à celle de tir.

Il faut donc utiliser les resserrlements naturels ou artificiels déjà évoqués: coudes du Rhône à Vouvry et Versvey, colline de St.Triphon.

On ne peut toutefois pas garantir de bons résultats si les formations mécanisées sont en mouvement. Il faut donc les freiner, voire les arrêter avant de les prendre sous le feu. On établit donc sur ces lignes d'arrêt des obstacles antichars permanents ou on planifie des barrages de mines.

On trouve dès lors soit des points d'appui d'infanterie intégrant des armes filoguidées et défendant ces positions, soit des positions préparées dans lesquelles les sections anti-chars peuvent prendre place dans une conduite mobile du combat. Les moyens de transport adéquats manquant, c'est plutôt la solution statique qui s'impose.

La baignoire peut ainsi être compartimentée: deux à trois lignes de filtres peuvent être actionnée dans la profondeur, et affaiblir le flux mécanisé!

Il se pose cependant un problème de commandement: comment doit-on découper les secteurs de responsabilité tactique? Faut-il constituer un secteur avant et un secteur arrière, ou faut-il créer un secteur rive droite et un secteur rive gauche? La question n'est toujours pas tranchée...

TROISIÈME ÈRE: LE CHASSEURS DE CHARS

Le système d'armes filoguidées antichars Tow, monté sur le véhicule blindé Piranha, permet au défenseur de combiner distance de tir, protection et mobilité. Dès les années 1990, il devient possible d'avoir une portée (jusqu'à 3700 m) supérieure à celle des chars, et donc de les "narguer" dans un duel. Il faut cependant que ce bras long soit utilisé au maximum, et éviter impérativement de se retrouver à portée de tir du char, ce que ne supporterait pas le blindage léger du Piranha!

Le problème de la plaine du Chablais est que les constructions et les nombreux rideaux d'arbres compartimentent la zone en de nombreux petits secteurs de dimensions souvent inférieures à 1 km: le duel devient risqué et menace de tourner au combat de rencontre inopiné! Il faut donc prendre un peu de hauteur et chercher à embrasser le maximum de la plaine d'un seul coup d'œil. Les chasseurs de chars doivent se positionner dès lors sur les flancs de la baignoire, et utiliser les routes forestières pour se déplacer.

Il faut toutefois freiner l'adversaire pour pouvoir mieux le viser, et empêcher les concentrations qui permettraient une poussée irrésistible. On va donc cloisonner la plaine en secteurs, en utilisant longitudinalement le cours du Rhône comme obstacle, et transversalement les deux à trois lignes de resserrement déjà évoquées. C'est dans cette série de compartiments que les chasseurs de chars peuvent agir, en fonction de l'avance de l'adversaire et de sa capacité à forcer les barrages ou à franchir le Rhône.

La baignoire devient donc une série de récipients contigus, sur lesquels on peut agir de manière ciblée et concentrée, et qu'il est possible de "vider" l'un après l'autre.

ET LA FORTERESSE... ?

Le principe qui dit que "c'est là où le terrain est naturellement fort qu'il faut fortifier!" devrait montrer que la Chablais ne s'y prête guère. C'est faire fi de l'analyse du terrain!

Les différents itinéraires d'entrée et de sortie de la "baignoire" sont des terrains très forts, faciles à barrer. Des obstacles et des positions d'armes permanents ont pu y être judicieusement aménagés, et ont permis de multiplier l'efficacité des barages. La seule mise à feu des ouvrages minés aurait permis de couper définitivement ces axes, mais pour le défenseur également!

Sur les resserrements servant de lignes d'arrêt supplémentaires dans la plaine, il a été possible d'établir des murs antichars, de construire des abris bétonnés pour les détachements d'infanterie, et de positionner même des tourelles de chars en positions fixes et bétonnées (fortins Centurion).

Et finalement, dans ce système très cloisonné, les lance-mines de forteresse de 12 cm bitubes peuvent exercer toute leur précision et leur haute cadence de tir, et agir comme de véritables armes anti-chars en utilisant la munition Strix à tête chercheuse. Quant aux pièces en casemate de l'artillerie de forteresse, elles peuvent agir dans la profondeur du dispositif, anéantissant les zones de préparation de l'adversaire et perturbant les travaux du génie et les apports logistiques.

QUELLE PROCHAINE ÈRE ?

La probabilité de devoir mener un combat défensif contre des formations mécanisées dans le Chablais est actuellement faible, voire inexistante. Mais l'axe du Grand-St.Bernard - Simplon a toujours une valeur importante à l'échelon européen, et la question de sa protection ou de sa défense devra toujours être analysée de manière contemporaine. Les chars et les armes vont évoluer, mais le terrain restera le même. Il ne faut dès lors pas oublier que c'est lui qui décide, lui qui contraint la manoeuvre, et qu'il offre dès le départ de bonnes esquisses de solution pour la défense.

Colonel EMG Dominique ANDREY

ESPIONNAGE ET FORTIFICATIONS

Le présent article vise à donner au lecteur un petit aperçu de l'activité d'espionnage étranger qui a visé la région de Saint-Maurice au cours de la première partie du XIXe siècle.

Les sources consultées sont celles disponibles en France et en Italie, les deux pays principalement intéressés par les fortifications du défilé de Saint-Maurice.

Une vue d'ensemble et complète de ce qui était connu par nos voisins sur le défilé de Saint-Maurice nécessiterait encore de nombreux voyages à Rome et Paris. Elle se limite donc à quelques documents concernant le fort du Scex.

Je remercie ici les chercheurs qui ont bien voulu me laisser consulter leurs documents.

L'activité du 2^e bureau français, probablement le meilleur au tournant du XX^e siècle, est aujourd'hui bien connue. Il suffira ici de rappeler l'excellent livre de Pier Giorgio Corino "Fortificazioni e Spie, le reconnaissances photographiques del deuxième bureau in valle di Susa" publié aux éditions Melli, Borgone, en 1996¹.

L'activité d'espionnage italienne n'a malheureusement pas encore reçu le même intérêt de la part des chercheurs, mais elle peut s'expliquer par cet extrait d'un rapport, daté de mai 1915, de l'Etat-Major italien ²:

"Le Barrage de Saint-Maurice était, à l'origine, conçu contre la France et avait comme mission d'intercepter directement ou par une menace de flanc l'accès au Valais par des troupes françaises provenant de la Savoie et qui emprunteraient la route lacustre méridionale du lac de Genève, le Pas de Morgins ou le Col des Montets et Vallorcine. Par la suite, cette mission devint secondaire et le barrage fut organisé avec le but principal de fermer la voie à des forces provenant de l'Italie marchant en direction de la Savoie ou du Jura."

Comme le savent les connaisseurs des fortifications de Saint-Maurice, cette analyse était erronée. Mais on peut comprendre la préoccupation italienne qui se concrétisera par la construction de la Linea Cadorna ³.

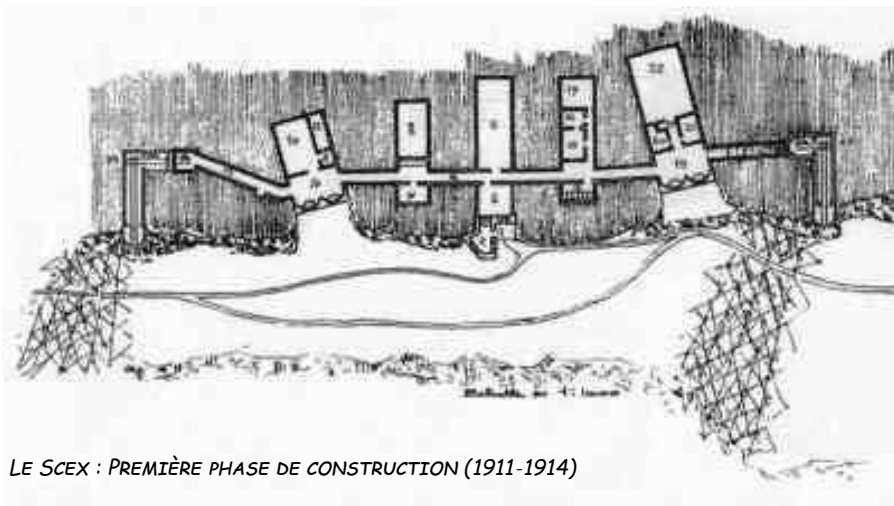
Détaillons maintenant les rapports d'espionnage. Il est utile pour comprendre la description qui suit de se référer au plan du fort de la page suivante ou de consulter le site Internet www.forteresse-st-maurice.ch en regardant le plan du fort du Scex qui indique les phases de construction que j'avais pu identifier voici une

1- Ce livre toujours disponible et richement illustré décrit l'incroyable activité d'espionnage française dont les fortifications occidentale italiennes ont été l'objet. Il peut être commandé sur le site www.arpnet.it/assam

2- Les textes originaux sont en italien, ils ont été traduits par mes soins.

3- Ligne fortifiée défensive qui a pris le nom du général Luigi Cadorna, nommé Chef de l'Etat-Major de l'armée italienne le 10 juillet 1914. La ligne s'étend du Grand-Saint-Bernard aux Grisons et comporte de nombreux ouvrages érigés en fortification semi-permanente.

dizaine d'années, en ne considérant que la première (1911-1914) ou plus simplement de refaire une visite !



LE SCEX : PREMIÈRE PHASE DE CONSTRUCTION (1911-1914)

Le premier rapport, français, est daté de 1914. Il est issu du Service des places étrangères, Archives de campagnes, dossier "Défense de la Suisse - Fascicule No. 16 - Organisation défensive - Rive gauche du Rhône"

BATTERIE DU SCEX (OU DU SEX)

Depuis longtemps, on s'était rendu compte de la nécessité qu'il y avait de flanquer la position Dailly Savatan vers le Nord-Ouest, les collines de Chiètres, celles de la Tour du Duin pourraient en effet servir de places d'armes à l'assaillant qui, par le Courset et le bois de Bamp (sic) , arriverait complètement à couvert devant Savatan. La batterie du Scex a pour but de parer à cette éventualité.

Située à l'Ouest de la gare de Saint-Maurice, dans la paroi rocheuse qui termine à l'Est le plateau de Vérossaz et à 25 mètres environ en contrebas de l'église de Notre-Dame du Scex (ou de l'Ermitage) qui se trouve à une distance de 150 à 200 mètres plus au Nord, cette batterie n'était pas complètement terminée en juillet 1913. "

Ceci nous permet de dater précisément l'époque de la reconnaissance qui a servi de base à l'élaboration du rapport.

"Elle comprenait à cette époque quatre casemates creusées dans le roc : les trois casemates situées le plus au Nord sont à la même hauteur et à une trentaine de mètres les unes des autres: les façades des deux dernières qui sont sur le même alignement sont en retrait d'une quinzaine de mètres sur celle de la première. "

Il s'agit des trois cavernes percées depuis la falaise, les deux casemates à canons et la caverne possédant l'entrée avec la caponnière (aujourd'hui sortie de secours). Les deux autres cavernes intérieures non visibles ne semblent pas avoir été repérées.

"La quatrième casemate est située un peu au-dessus et à un intervalle d'une dizaine de mètres au Sud de la dernière des casemates susvisées."

Le rapport parle ici de l'emplacement du projecteur sud dont le puits d'accès est visible lorsque l'on se rend depuis l'entrée du funiculaire aux casemates des canons. L'emplacement du second projecteur (celui nord) est totalement ignoré !

"Celles-ci, dont l'aspect extérieur est presque identique, comportent chacune un rez-de-chaussée présentant deux embrasures et un étage percé de trois créneaux horizontaux, sauf à la casemate centrale où le rez-de-chaussée est ouvert et ne comporte actuellement pas de façade."

L'entrée du fort et les caponnières n'étaient donc pas encore terminées en juillet 1913, probablement pour laisser un accès le plus large possible afin d'introduire les machines et les infrastructures les plus encombrantes.

"Au-dessus de chacune des casemates, une large baie est destinée à l'aération et à la ventilation des locaux.

Les façades des trois casemates dont il s'agit sont recouvertes d'un badigeon multicolore présentant des marbrures très irrégulières en vue de dissimuler les créneaux et embrasures.

En avant de la casemate centrale s'étend une petite terrasse sur laquelle se dresse un abri en charpente recouvert de terre. "

Ici il est difficile d'identifier ce que l'agent a vu, vraisemblablement une baraque du chantier de construction (arrivée du funiculaire de construction ?).

"La quatrième casemate est moins importante que celles qui viennent d'être décrites et présente un type un peu différent: sa façade est percée d'une large embrasure unique destinée soit à une pièce de calibre moyen ou à un projecteur."

La seconde hypothèse est la bonne ! L'embrasure est prévue pour un projecteur sur rail de 90 cm de diamètre.

Il est étonnant de remarquer qu'il n'est fait aucune mention de l'armement !

Le second rapport, italien cette fois-ci, est issu du Bulletin Nr. 25 de février 1914 (Publication N. 612 R), édité à Rome par la Section Terrain et fortifications du Département des opérations - Zone occidentale du Commandement du Corps d'Etat-Major (Corpo di Stato Maggiore)

NOUVEL OUVRAGE SUR LA RIVE GAUCHE DU RHÔNE.

Le nouvel ouvrage sur la rive gauche du Rhône est terminé. Le nom donné jusqu'à présent "Fond de la Vallée du Rhône" n'est pas approprié puisque, au lieu d'être construit sur le fond de la vallée, l'ouvrage est creusé à mi-hauteur de la falaise haute d'environ 100 mètres qui limite à l'occident la vallée peu avant de déboucher à Saint-Maurice.

Il serait plus approprié de l'appeler "batterie de l'Ermitage de Notre Dame du Sex" puisque qu'il se trouve à proximité de l'église qui porte ce nom, plus précisément un peu plus en bas. L'entrée se trouve environ à la hauteur du cimetière de Saint-Maurice.

L'ouvrage, dans ces parties essentielles est constitué de trois cavernes : "

Comme pour le rapport français, seules les trois cavernes percées depuis la falaise ont été identifiées.

"les deux aux extrémités sont semblables et présentent quatre embrasures, deux inférieures pour des pièces qui semblent être de campagne (8,4 cm) et deux supérieures pour des pièces de calibre mineur, probablement à tir rapide (5,3 cm); au milieu se situe encore une meurtrière qui pourrait servir pour l'observation, pour un projecteur ou encore pour une mitrailleuse. "

Si le nombre d'embrasure est parfaitement repéré, le calibre des canons n'est pas correctement identifié (en fait du 7,5 cm) et les deux mitrailleuses qui les surplombent sont confondues avec des canons. Cette erreur s'explique par la présence à Saint-Maurice de canons de campagne (à l'époque du calibre 8,4 cm) et de canons à tir rapide de 5,3 cm utilisés lors des tirs de campagne et donc facilement identifiables lors des manœuvres.

"La caverne centrale possède trois embrasures horizontales et est placée sur l'entrée. Cette dernière est munie d'une petite caponnière pour la défense de la route d'accès (sentier excavé dans la roche, large d'environ 0,5 mètres) qui part du chemin de l'Ermitage pour se poursuivre horizontalement vers le sud et dépasser l'ouvrage. Il paraît même que ce sentier remonterait le vallon du Mauvoisin. Le sentier est protégé par une balustrade jusqu'à l'entrée de la nouvelle batterie, au-delà, il est étroit et dangereux.

L'ouvrage présente, en outre, de nombreuses ouvertures (fenêtres munies de grilles, observatoire, projecteurs, etc...). D'après ce qu'il se dit la batterie serait, à l'intérieur, organisée sur trois niveaux."

Il semble que les embrasures des deux grands projecteurs, situées respectivement une dizaine et une vingtaine de mètres plus haut que le niveau du fort de Scex, ne soit pas identifiées. Les cavernes sont en outre organisées sur deux étages et non trois.

"Il paraît aussi que les cheminées des cuisines et des autres foyers auraient leur débouché dans la partie supérieure de la falaise aux Fingles.

En face de l'entrée existe encore un funiculaire à une voie qui relie l'ouvrage au fond de la vallée et qui a évidemment servi pour le transport des matériaux de construction. Cette voie est soutenue par un échafaudage en bois et présente deux rampes avec de fortes inclinaisons, elle semble toutefois désormais être abandonnée.

Aux pieds de la falaise, durant l'été 1913, des ouvriers travaillaient encore.

L'ouvrage, vu sa position, a évidemment la mission principale de battre les angles morts de l'ouvrage de Savatan qui se trouve en face, de l'autre côté du Rhône, à environ 2000 mètres de distance. Pour cela une artillerie de petit calibre est suffisante. Cela n'empêche pas qu'une action sur le fond de la vallée puisse aussi être possible, soit en direction Nord faisant face à une progression du Lac de Genève, soit vers le Sud, pour une progression depuis Martigny. Il paraît que le secteur de tir balaie de Verolley (sic) au village de Lavey.

La façade des cavernes a été peinte avec de larges striures irrégulières jaunes et noires, peut-être pour les rendre moins visibles du lointain. Mais l'ouvrage est très visible à courte distance et se voit aussi depuis la gare ferroviaire de Saint-Maurice."

En mai 1915, dans un rapport ultérieur, on parle d'une batterie en caverne armée de 8 canons de petit calibre (dont peut-être quelques-uns de calibre moyen). L'armement précis n'est donc toujours pas connu.

Un rapport postérieur (probablement daté de 1940) précise enfin le calibre précis et l'armement ainsi que les coordonnées et altitudes des casemates à canons.

En synthèse, le rapport italien est plus précis ceci notamment et probablement du fait d'observations sur le terrain plus tardives et répétées.

Malgré la facilité d'observation relevée, même depuis la gare, il est intéressant de constater que toutes les embrasures n'ont pas été identifiées et que le calibre des armes n'était pas connu en 1914.

L'organisation intérieure du fort est elle aussi inconnue, il n'y a donc pas eu de trahison.

Enfin des indications précieuses sur le camouflage d'origine sont ainsi révélées.

Maurice LOVISA, Architecte

OFFICIERS INCORPORES DANS LA COMPAGNIE DE FORTERESSE DU FORT DE LA GALERIE DU SCEX

		cp fort I/3				cp fort III/1									
		1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
1978 à 1991															
commandants	Motto-Cagna Armand														
	Schwarz Jörg														
	Elsner Jürg														
	Lebedeff Jean														
	Schalbetter Christophe														
officiers d'infanterie	Caspari Gilles														
	Zahnd Willy														
	Lafranchi Antonio														
	Kunz Ulrich														
	May Yvan														
	Prieto Oscar														
	Walser Nicolas														
	Bühler Felix														
officiers d'artillerie	Rouge Edgar														
	Taiana François														
	Mathey Jean-Luc														
	Bender Philippe														
	Naef Marcel														
	Giriens Maurice														
	Zerzuben Alain														
	Zuber Marc														
Lannez Christophe															
médecin	Kunz Bernard														
officiers protection d'ouvrage	Elsner Jürg														
	Brühlhart Karl														
	Keiser Stefan														
officiers à disp. du commandant	Chablais Laurent														
	Rouge Edgar														



OFFICIERS INCORPORES DANS LA COMPAGNIE DE FORTERESSE DU FORT DE CINDEY

		cp fort II/3			cp fort IV/1													
		1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1978 à 1994																		
commandants	Mottet Denys																	
	Rey Michel																	
	Siegenthaler Alexander																	
officiers d'infanterie	Hohl François																	
	von Engelbrechten F.																	
	Ryser Paul-André																	
	Caspari Gilles																	
	Chapatte Pierre-Alain																	
	Imhof Theo																	
	Lebedeff Jean																	
	May Yvan																	
	Rouiller Serge																	
	Bühler Felix																	
Schwechler Thierry																		
officiers d'artillerie	Walker Jörg																	
	Schwarz Jörg																	
	Petitpierre Cyril																	
	Mayoraz Eric																	
	Rey Bernard																	
	Zuber Marc																	
	d'Eggis Nicolas																	
Flückiger Lionel																		
médecin	Berrut Christian																	
	Bovard Alexandre																	
	Kunz Bernard																	
officiers protection d'ouvrage	Flatt René																	
	Udrisard Yves																	
	Merminod Pierre																	
officiers à disp. du commandant	Flatt René																	

Désignation des unités.

	1952 - 1961	1962 - 1977	1978-1981	1982-1991
Scex Cindey	cp fort 3	cp fort II/1	cp fort I/3	cp fort III//1
			cp fort II/3	cp fort IV/1
				1982-1994

Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA

LA SUÈDE : VOYAGE ANNUEL DE L'ASMEM

C'est à la mi-septembre qu'a eu lieu la sortie d'automne de l'ASMEM.

Nous étions une trentaine à faire le déplacement en Suède, dans une région pleine de contrastes et malgré tout, si proche de nous et de nos mentalités.

Nous avons été reçus dans un pays qui vit de plein fouet les réformes données par les nouveaux équilibres stratégiques.

Ses Forces terrestres en plein mouvement ont su mettre en valeur leur passé militaire et elles n'hésitent pas à investir dans le devoir de mémoire qui a fait la grandeur de leur pays.

De Stockholm à Karlsborg, nous nous sommes fait une idée très précise de ce pays où les axes ne sont pas délimités par les Alpes, mais par des lacs et des cours d'eau.



C'est un grand honneur que d'avoir pu loger dans les murs de la prestigieuse ? école d'officiers interarmes de Stockholm.

Nous n'avons pas chômé. A peine avons-nous pris les cantonnements que nous avons eu le plaisir de nous rendre au musée de l'armée. La qualité et la sobriété des objets et scènes présentées, sont exemplaires. En moins de 2 heures, nous sommes passés de l'histoire des hommes des cavernes aux soldats du 21ème siècle. Ce pays se donne les moyens de mettre en image son histoire et

ne renie aucune étape de son évolution. Nous avons été guidés par des passionnés qui ont su mettre en évidence les points essentiels.



La mise en forme pour la journée du lendemain s'est passée dans le Mess des officiers de cavalerie et nous avons apprécié la coutume du « Skol » .

Dans cette tradition, le hussard lève le pied droit et l'artilleur, le pied gauche, mais c'est plutôt du pied marin dont

nous avons besoin car, dès le lendemain matin, nous nous sommes rendus avec des vedettes rapides sur une île qui a accueilli durant la guerre froide un système d'arme performant et impressionnant.

Nous avons pu philosopher sur la définition du tangage et du roulis. Certains participants auraient préféré la solitude de nos forteresses, plutôt que la vision décidément mouvementée de la mer! Il faut dire que les pilotes ont voulu démontrer les qualités exceptionnelles de leurs engins.



Les problèmes de budgets, de restructuration et de réorganisation sont partout à l'ordre du jour. Les installations qui nous ont été présentées, n'étaient pas plus âgées de 20 ans. Elles sont, pour nous membres de l'ASMEM, des installations modernes, ... déjà déclassées. Espérons que la Suède se rendra compte du patrimoine exceptionnel qu'elle a en main et qu'elle va œuvrer dans le sens d'une sauvegarde des infrastructures historiques.



Le musée Vasa est vraiment un must, au point de vue de l'histoire et de la muséographie. Le *Vasa* est le seul vaisseau du XVIIème siècle au monde à avoir été conservé. La découverte, à bord du *Vasa*, de plus de 95 % des pièces d'origine et de centaines de sculptures ciselées en fait un trésor unique et l'une des attractions touristiques les plus populaires au monde.

Après plusieurs km à bord du TGV suédois, nous nous sommes rendus dans la ville de garnison de Skovde. Les Forces terrestres nous ont impressionnés par leur modernisme. Elles se veulent adaptées à un environnement proche de la réalité et nous avons eu l'exemple d'un combat de localité dans le cadre d'une mission de maintien de la paix.

Il n'y a qu'un pas entre les jeux vidéo et le matériel qui a été engagé au profit des exercices. Il permet un déroulement de combat, dans des conditions réelles





et tout cela, sous l'œil attentif de la direction d'exercice. Les cartes sont présentes, mais cette fois, l'action se déroule sur écran.

La bourgade de Karlsborg a joué depuis des siècles un rôle primordial dans le concept de défense de la Suède. Elle pouvait servir de barrage à un ennemi venant de l'Est ou de l'Ouest. Véritable place forte dans ce pays de lacs, cette citadelle aurait dû permettre aux forces amies de se regrouper, de s'organiser et de se préparer au combat.

Nous avons été enchantés par la muséographie, qui nous a permis de nous déplacer, sous le feu, de caponnières en observatoires, de parapets en fossés.

Les concepteurs ont imaginé un conflit qui « n'a jamais eu lieu », et sur la base duquel les Suédois raconteront, de génération en génération, les prouesses et les bravoures de leur peuple. Quelle audace, quelle imagination!



Une sacrée soirée, que cette soirée de Gala, dans une « résidence d'officier ». Un Ballenberg suédois. Si les maisons étaient d'époque, notre « Bernard » d'un soir, lui était bien vivant !!!

Sa prestance et son art du conte a fait revivre ce coin paradisiaque, mais rude. Les participants garderont des années encore le souvenir de ce personnage hors du commun et de son musée à l'honneur des hussards.

Merci aux organisateurs, aux attachés militaires suisse et suédois, aux accompagnants, à notre traducteur.

A l'année prochaine en Chine, du 15 au 24 septembre 2006.

Lieutenant-colonel Pascal BRUCHEZ



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2005

COMPTE RENDU

Vendredi 10 juin 2005, l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires (ASMEM) tenait son assemblée générale annuelle sur la place d'arme de Bière. Le texte qui suit n'est pas un procès-verbal de nos assises, mais un résumé des faits et gestes importants de notre assemblée.

SALUTATIONS

Le Commandant de corps Luc Fellay, Commandant des Forces Terrestres et Président de l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, ouvre l'assemblée 2005 de l'ASMEM, souhaite une cordiale bienvenue à chaque participant et salue particulièrement les officiers généraux membres de l'Association, les hôtes du jour ainsi que les membres de l'Association des Anciens de l'EM br fort 10 et les Anciens officiers du rgt fort 19 qui se sont joints à l'AG de l'ASMEM. Après Savatan en 2001 et Champex en 2003, l'ASMEM a choisi de tenir ses assises 2005 à Bière, au pied du Jura, dans le cadre d'une place d'arme qui continue à jouer un rôle important dans la formation des artilleurs comme de l'infanterie.

PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE 2003

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale de l'ASMEM tenue au Fort de Champex le 5 septembre 2003 est approuvé avec remerciements à son auteur, le secrétaire sergent Righetti.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

En ouverture de son Rapport, le Président de l'ASMEM, le Commandant de corps Luc Fellay, rappelle que, fondée le 25 janvier 1974, l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires vit bien tout en s'adaptant logiquement à l'évolution du contexte qui la supporte : il n'y a plus de troupes de forteresse, plus de brigade de forteresse, et pourtant... *"Notre effort principal reste la contribution à satisfaire le besoin de découvrir, d'analyser, de comprendre l'organisation et les faits militaires dans des terrains forts et bien typés"* souligne le Commandant de corps Fellay qui ajoute : *"il est important aussi de ne pas négliger les échanges et les études générales visant à développer les connaissances essentielles de nos citoyens intéressés par une institution militaire crédible."*

Le Président rend hommage aux 12 membres fidèles disparus : Paul Barman St-Maurice, sgt Georges Blanc Pully, Maurice Blanc Lausanne, divisionnaire Eugène Dénéreaz Lausanne, plit Albert Fritz Lausanne, col EMG Charles Keller Reinach, plit Jean Mahyère Genève, col André Perrin Chatou France, col EMG André Petitpierre Le Mont-sur-Lausanne, col Georges Roux Grimisuat, Pierre-André Vaney Mézières et col Pierre Verrey Grandson.

Fluctuations : 7 membres ont démissionné, 2 sont partis sans laisser d'adresse et 24 membres ont été admis. En résumé, un accroissement de 4 membres.

Le Président Luc Fellay fait un tour d'horizon de l'actualité géo-politico-militaire

du monde, de l'Europe et de Suisse. Quelques faits marquants sont à souligner : le 11 mai 2005, le Conseil fédéral a rendu publique sa décision concernant l'évolution de l'armée pour l'horizon 2008-2011. Le crime et le terrorisme se globalisent : hier on pouvait dire, "une menace à nos frontières", aujourd'hui on craint : "plus de frontières aux menaces" ! Dans notre pays, l'aptitude à servir a reculé de 70 à 62 % environ. Et les finances fédérales sont dans une situation qui contraint à un programme d'allègement faisant descendre le budget militaire à 3,85 milliards de francs - Armée XXI prévoyait un budget de 4,3 mia de francs ! Autres faits helvétiques : la polarisation politique du Parlement, des taux variables d'acceptance (armée 65%, engagement à l'étranger pour des opérations de maintien de la paix 41%, armée de milice 46% ou encore suppression de l'obligation générale de servir à 41%). Le Commandant de corps Luc Fellay d'ajouter : *"l'armée ne cherche pas de nouvelles missions, c'est plutôt la politique qui les lui assigne. Partout en Europe, les forces armées doivent être engagées pour des missions plus diversifiées que par le passé. A l'heure où les guerres entre Etats européens deviennent improbables, la défense classique du territoire n'est plus une priorité. On doit donc redimensionner, utiliser l'armée comme un instrument de l'Etat pour faire face aux nouvelles menaces, aux risques vraisemblables."* Et de conclure avec cette citation du Général Charles de Gaulle de 1932 : *"Nous devons non pas conserver l'armée de nos habitudes, mais construire l'armée de nos besoins."*

Evoquant la vie de l'Association, le Président rappelle le séminaire du Comité, le 3 avril 2004 à Champéry : une séance consacrée à analyser et à définir la direction de marche de l'Association. Parmi les principales visions arrêtées, citons, pour la recherche, la concentration sur le secteur de l'ancienne br fort 10, ses dispositifs et son renforcement du terrain, pour le Centre de documentation, l'examen d'un transfert des locaux plus spacieux et plus adéquats, pour les voyages, la poursuite dans la voie tracée à savoir la visite d'une formation militaire active à chaque voyage, pour le bulletin, l'étude d'un positionnement nouveau et enfin, au chapitre des fusions, la poursuite du chemin suivi jusqu'à aujourd'hui sans pour autant refuser le partage des activités avec des partenaires intéressés.

Le Comité a tenu deux séances, le 27 octobre 2004 à Berne et le 9 février 2005 à Lausanne.

Le 30e anniversaire de l'ASMEM a été marqué, le 4 juin 2004 à Savatan, par une journée de fête à laquelle quelque 140 personnes ont participé. Qualité des exposés et des démonstrations ainsi que parfaite organisation auront contribué au succès de la manifestation. Une journée marquée également par "une première", la première activité commune avec l'Association des Anciens de la br fort 10 - un bilan positif !

Les voyages de l'ASMEM ont du succès ! Bien préparés, bien conduits, ils connaissent une bonne fréquentation. En 2003, le voyage en France a précédé l'assemblée générale. L'an dernier, en 2004, ce fut la découverte de la Roumanie, une plaque tournante géopolitique dans la région du bas Danube ; un accueil de très haute qualité, des démonstrations et des visites militaires très intéressantes, ont permis aux voyageurs de se faire une idée des changements conduits ces dernières années.

L'année 2004 restera marquée par la parution de deux publications impor-

tantes : la troisième réédition de notre ouvrage de base, "Combats dans la Ligne Maginot" de René Rodolphe - une réimpression que l'on doit au Lt colonel Serge Monnerat à qui le Président adresse ses sincères remerciements. Et le fantastique travail d'équipe sous l'experte direction du Président d'honneur, le Lt colonel Jean-Jacques Rapin, "De la garnison de Saint-Maurice à la brigade de forteresse 10", une publication de grande qualité dont le vernissage à la Fondation Gianadda à Martigny le 3 décembre 2004 a été l'initiative et l'œuvre du brigadier Philippe Pot : félicitations et remerciements à tous ! Initiateur de cette publication, le Lt col Rapin a d'ailleurs été désigné comme récipiendaire du Prix de l'Association Vauban pour 2006.

Le Centre de documentation de l'ASMEM fait quelques soucis : le Vieux-Saint-Maurice détourne petit à petit le château de sa vocation de musée militaire. L'avenir de l'exposition de nos maquettes, de même que la disponibilité de nos locaux sera vraisemblablement remise en question sous peu. Un déménagement, comme décision réservée au moins, doit être sérieusement envisagé.

Au chapitre des relations en Suisse, l'intérêt de l'ASMEM est de rester en contact avec des organisations proches (CHPM, Association suisse d'histoire et de sciences militaires, Forteresse historique de St-Maurice, Pro Forteresse). Avec l'étranger, reconnaît le Président, les relations sont bonnes : Association Vauban en France, Fortress Study Group en Grande-Bretagne ou International Fortress Council en Hollande. Merci à Maurice Lovisa, membre du Comité, pour l'entretien de précieux contacts.

Le voyage 2005 est planifié du 16 au 20 septembre 2005 en Suède. D'ores et déjà merci aux organisateurs, colonel EMG Geinoz, Lt colonel EMG Bühlmann et capitaine Bossey. Et si le voyage 2006 se déroulait en Chine ? La vision pourrait se transformer en réalité, des contacts sont déjà établis, le voyage durerait 10 jours.

L'agenda des activités en planification se garnit : des visites au dernier groupe artillerie de forteresse en CR à Airolo, au Centre de formation et de simulation des blindés à Thoun, au Commandement grenadiers 1 au Tessin, au Centre FIS/C4ISTAR à Thoun comme aux manifestations du 200e anniversaire de la mort en 2007 du Maréchal Vauban.

L'ASMEM dispose d'un site internet : www.asmem.ch ! Une visite s'impose...

En conclusion de son Rapport, le Président Luc Fellay souligne que l'ASMEM *"se porte bien et qu'elle remplit ses objectifs minimums."* Il souhaite à l'Association la volonté et la force nécessaires pour poursuivre longtemps encore la mission, à savoir *"contribuer à satisfaire les besoins de découvertes, d'analyses et d'informations des membres"*. Un forum aujourd'hui plus que jamais nécessaire ! Le Commandant des Forces Terrestres déclare enfin à l'assemblée vouloir *"orienter au maximum les voyages et les activités de l'Association afin de pouvoir faire découvrir l'impossible aux membres de l'ASMEM"*.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Le Lt colonel Marc Girard, commandant du bataillon aide au commandement 10 de la br inf mont 10, présente et commente les comptes de l'Association.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs des comptes, colonel Gabriel Fumeaux et major Fernand Crettaz, présentent leur rapport.

Comptes et rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité de l'assemblée avec remerciements aux intéressés et décharge au Trésorier et au Comité.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Membre du Comité de l'ASMEM, le colonel Luc Monnier, officier de carrière, ancien officier instructeur des troupes de forteresse, ancien commandant du gr fort 22 et du bat pi fort 11, a demandé à rentrer dans le rang. Au sein du Comité de l'Association, le col Monnier s'est tout spécialement occupé du bulletin, a été la cheville ouvrière de notre publication de l'année 2000 à propos du passage de Bonaparte au Grand Saint-Bernard ; membre du comité de l'Association Suisse-Finlande, il a largement contribué à l'organisation du périple de 2002 au pays du Général Mannerheim. Fidèle du Comité de longues années durant, Luc Monnier aura aussi permis à l'ASMEM de maintenir d'excellentes relations avec le CHPM. Le Président Luc Fellay remercie chaleureusement Luc Monnier de son travail, de son appui, particulièrement dans la gestion du bulletin, en soulignant son naturel et ses nombreuses idées lancées lors des séances de Comité.

En remplacement du colonel Luc Monnier, l'Assemblée élit par acclamations le lt colonel Pascal Bruchez. Le Président lui souhaite la bienvenue au sein du Comité.

Les vérificateurs des comptes ayant accepté de poursuivre leur mandat, l'Assemblée confirme leur mandat par acclamations.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Le Président Luc Fellay exprime ses vifs remerciements à tout son Comité pour l'appui apporté à la gestion des activités de l'ASMEM.

En conclusion des assises 2005 de l'ASMEM, le Président Luc Fellay dit sa reconnaissance aux organisateurs de la journée, le colonel EMG Armand Motto-Cagna, cheville ouvrière de la rencontre, ainsi qu'aux hôtes du jour, colonel Glauser, commandant de la place d'arme de Bière, colonel EMG Beau, commandant IFO art 31 et lt colonel Monnerat, chef CSI à l'IFO art 31 pour leur hospitalité !

Sergent Charles RIGHETTI

AGENDA 2006

Les activités 2006 seront les suivantes

- le **10/02/2006** de 10h à 17h, journée d'information sur l'armée actuelle, à Thoune et à Berne,
- le **29/04/2006** de 8h à 16h, invitation à l'arrivée de la Patrouille des Glaciers, à Verbier,
- le **01/06/2006** visite de troupe à l'instruction (CR), à l'Hongrin,
- du **15 au 24/09/2006** voyage en Chine.



Vous pouvez vous inscrire à ces manifestations à l'aide du bulletin d'inscription joint au présent courrier.

Les membres qui se seront inscrits recevront des informations détaillées environ un mois avant chaque manifestation.

VOYAGE ASMEM 2006: CHINE

Comme vous l'avez probablement déjà appris, notre prochain voyage se déroulera en Chine. Il s'agit d'un voyage plus long que d'habitude, étant donné la distance et la grandeur du pays.

Notre Président est en contact avec l'Attaché de défense de Chine en Suisse, le brigadier Wang Jianzheng, qui se charge de l'organisation du voyage sur le sol chinois. C'est une chance, car il a le lien direct avec les autorités militaires chinoises et pour la partie militaire, c'est de la plus haute importance. Gageons que l'offre sera alléchante, variée et surtout nous permettra d'observer ce qu'un touriste normal ne peut pas voir.

Les objectifs du voyage sont multiples; il doit comprendre aussi bien des événements **militaires, historiques et culturels**. Sans connaître le détail pour l'instant, nous pouvons affirmer avec certitude que nous aurons l'occasion d'observer des troupes de l'Armée populaire chinoise, des merveilles historiques des principales villes que nous traverserons et probablement des spectacles hauts en couleurs sur le plan artistique. Nous terminerons ce voyage dans la ville, maintenant chinoise, de Hong-Kong, ancienne perle de l'Empire britannique.

Ce voyage est à la portée de tous, même de nos aînés. Etant en voyage pour une période relativement longue, il y aura la possibilité, dans les villes, de renoncer à certaines activités dans le but de se reposer.

Le programme, encore sujet à des modifications, devrait nous permettre de

visiter Beijing, Xian, Guilin et Hong-Kong.

**Dates approximatives:
du vendredi 15 septembre
au dimanche 24 septembre 2006.**

Pour l'instant, le vol aller pour Beijing devrait passer via Paris ou Frankfort. Pour le retour, il existe un vol direct de Hong-Kong vers la Suisse. Voici les grandes lignes du programme:

- ◆ **Beijing**, 3-4 jours; les principales activités sont les suivantes: Muraille de Chine, Cité interdite, Place Tien Amen, Palais du Ciel et visite d'une troupe.
- ◆ **Xian**, 2 jours; visite de tumulus et de l'armée en terre cuite, probablement de la Forêt des Stèles (plus de 1'000 pièces) et d'autres merveilles de cette ville, relais sur la route de la soie.
- ◆ **Guilin** ou Kuei-Lin, 2 jours; il s'agit d'un célèbre site touristique pour ses paysages de relief karstique. C'est probablement l'un des plus beaux paysages de Chine.
- ◆ **Hong Kong**, 1-2 jours; ancienne colonie britannique, cette ville à l'activité trépidante compte près de 6 millions d'habitants.



PRIX ESTIMÉ: FRs 2'700.-; COMPREND:

VOLS, HÔTELS AVEC CHAMBRE INDIVIDUELLE ET REPAS.

Ce voyage est limité à 30 participants et les inscriptions seront prises en fonction de leur arrivée (first come first serve!).

Réservez les dates dans votre agenda et n'hésitez pas à vous annoncer rapidement.

Ce voyage est organisé avec l'appui de l'ambassade de Chine en Suisse et de son attaché militaire et de l'air, Monsieur le brigadier WANG Jianzheng.

Colonel EMG Jean-Denis GEINOZ



FINANCES

ENCAISSEMENT DE LA COTISATION 2005

Nous nous permettons de joindre à cette publication une facture, avec un bulletin de versement (BVR) personnalisé, relative à la cotisation annuelle 2005.

Elle reste fixée à **CHF 30.—**.

Les Membres à vie, honoraires et correspondants sont dispensés de cotisation, mais leurs dons éventuels sont toujours les bienvenus.

Votre contribution nous permet :

- ◆ de financer les activités courantes de l'Association,
- ◆ d'acquérir de nouveaux ouvrages pour le centre de documentation,
- ◆ d'entretenir et d'étendre nos relations avec d'autres associations,
- ◆ de contribuer à des actions ponctuelles de sauvegarde du patrimoine fortifiée,
- ◆ et surtout d'organiser aussi régulièrement que possible des informations et activités à votre intention.

Notre Trésorier vous sera reconnaissant de la promptitude de votre versement.

Merci de votre appui.

MODES DE PAIEMENT

Résident en Suisse :

uniquement à l'aide du BVR personnel annexé à la facture nominative jointe au présent document.

Résident à l'étranger :

Le montant est payable sur notre compte de chèque postal no 19 – 10611 – 9 par virement postal international **ou** auprès de la Banque Cantonale Vaudoise - Lausanne, compte No 5021.76.27 CHF.

PAS DE CHEQUE svp, les frais d'encaissement sont trop élevés.

